

BIENVENUE À PATRICK GRIMAULT !

Depuis le mois de juin dernier, Patrick Grimault a pris ses fonctions d'animateur technique régional des Sites de proximité et de chef de projet de la Plate-Forme, chargé de la construction d'activités. Après quinze années passées à la chambre d'agriculture du Cantal, où il a occupé les postes de conseiller de secteur, puis de chef de région, il a été directeur de l'association Agribiodrôme, avant d'assurer la coordination du réseau CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole) Centre Est Méditerranée. Un itinéraire qui l'a conduit à s'intéresser davantage à l'amélioration de la synergie entre les acteurs et à l'ancrage des activités agricoles dans les territoires qu'au développement des filières de production. Il succède ainsi à Éric Chosson, « à un poste rêvé pour mettre les deux pieds dans le développement rural ! ».

LE FONCIER SOUS PRESSION

La journée d'échanges chercheurs/acteurs organisée le 17 juin dernier dans le cadre du programme de recherche Pour et sur le développement régional (PSDR) en Rhône-Alpes avait pour thème *Politiques foncières agricoles et projets de territoire*. Un débat d'actualité en Rhône-Alpes où le conseil régional, qui a porté cette préoccupation au rang de ses priorités, souhaite adopter cet automne 2011 une nouvelle délibération sur le foncier. Au-delà du constat préoccupant qui voit près de 6 000 hectares de terres consommés chaque année par l'urbanisation en Rhône-Alpes, il s'agissait aussi de faire le point sur les moyens disponibles pour permettre au foncier agricole d'échapper à la spéculation et de mieux répondre aux nouvelles attentes de la société, en matière de paysage et de cadre de vie, mais aussi de production alimentaire de qualité. L'enjeu est d'élever ce foncier au rang de ressource territoriale à part entière, à mobiliser dans le cadre de véritables projets de territoire. Les interventions ont été filmées et sont disponibles sur www.psd-r.fr (rubrique « Les actions menées »). Un document de synthèse sera également bientôt disponible.
Contact : Daniel Roybin, tél. : 04 79 70 77 73, droybin@suacigis.com

TOUT SAVOIR (OU PRESQUE...) SUR L'ESS !

L'économie sociale et solidaire (ESS) repose sur l'association de principes économiques, de solidarité et de démocratie. La diversité des structures qu'elle promeut (associations, coopératives, mutuelles, fondations...), en fait une réponse possible au développement des milieux ruraux et périurbains. Le dossier thématique conçu par le CRDR et la chambre régionale

Rhône-Alpes de l'ESS sur ce thème vient d'être entièrement réactualisé. Cette compilation d'informations et d'articles de presse, classés par thèmes, offre un panorama détaillé et enrichi de nombreux exemples qui témoignent qu'il est possible d'entreprendre « autrement » dans de nombreux domaines d'activités. Les agents de développement de Rhône-Alpes peuvent l'obtenir gratuitement.

Économie sociale et solidaire : un mode d'entreprendre en milieu rural.

Contact : Adeline Parenty, tél. : 04 75 22 14 89, crdr@caprural.org

4 RAISONS DE CONTRIBUER AU RÉSEAU RURAL

La Plate-Forme prépare l'organisation de quatre groupes de travail sur des thèmes d'actualité, pour lesquels de nombreux acteurs ont manifesté leur intérêt : les relations villes/campagnes, la traction animale, l'accompagnement du vieillissement et les circuits courts. Ces groupes, mis en œuvre au titre du Réseau rural Rhône-Alpes, seraient ouverts à tous et devraient fonctionner jusqu'en 2013. L'objectif est de donner la possibilité aux acteurs qui le souhaitent d'échanger et d'approfondir leur réflexion, en connexion avec le Réseau rural national. Chaque groupe serait animé par un chef de file à désigner parmi les participants.

Le groupe sur les relations villes/campagnes a d'ores et déjà rassemblé une trentaine de personnes en juin dernier. Il s'est pour l'instant attaché à définir ses modalités de fonctionnement, identifier les attentes dans ce domaine et établir le programme de travail. Un questionnaire a été mis en ligne pendant l'été sur caprural.org afin d'élargir la consultation.

Contact : Anne Carton

LA PLATE-FORME PUBLIE SON RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Difficile de faire rentrer dans douze pages une année de travail en faveur du développement rural ! C'est pourtant ce qu'a tenté de faire ce document, en présentant tous les champs d'activité couverts par la Plate-Forme et ses partenaires, avec de nombreux exemples de réalisations concrètes. Disponible en téléchargement sur www.caprural.org.

ATELIER PERMANENT DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉS : DATES À RETENIR

- 3 novembre 2011 (Bourg-lès-Valence) : *La veille*, une démarche indispensable pour la construction d'offres d'activités.

- 6 décembre 2011 (Vienne) : *L'économie résidentielle*, un domaine à explorer pour construire entreprises, services et emplois.

Contact : Patrick Grimault

cap rural

L'INFORMATION DE LA PLATE-FORME RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT RURAL RHÔNE-ALPES

point repères

ILS ONT OSÉ LA CRÉATION D'ACTIVITÉS !

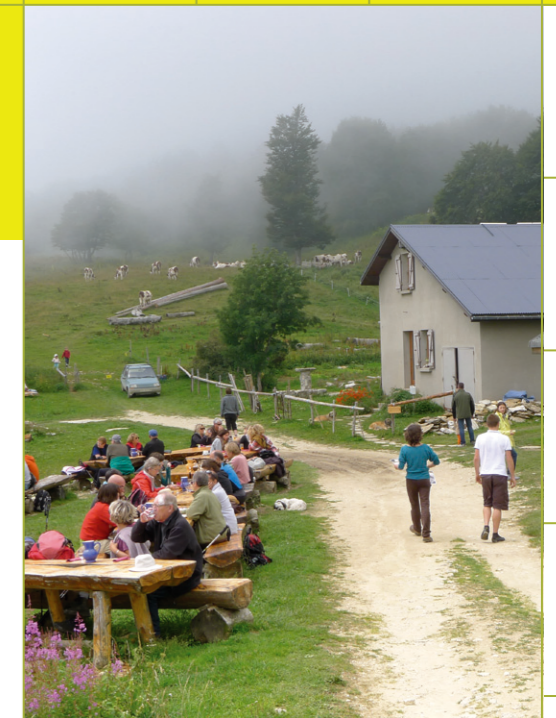
La construction d'offres d'activités est-elle en passe de gagner ses lettres de noblesse ? Si l'on en juge par les initiatives observées en Rhône-Alpes, cette démarche volontariste fait de plus en plus d'adeptes.

Repérer les possibilités d'activités d'un territoire et les concrétiser par un projet professionnel solidement bâti : la construction d'offres d'activités est une méthode originale¹ pour générer de l'emploi, initiée en 1994 par les Sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités. Elle s'appuie notamment sur l'économie résidentielle, que l'on considère désormais comme un moteur de développement dès lors qu'elle fait l'objet d'une démarche de prospection et de valorisation (voir ci-contre).

Lorsqu'on cherche une idée, on en trouve...

Selon le contexte local, le recours à la construction d'activités peut emprunter différents chemins et, en l'absence d'agent de développement, reposer sur une intervention directe des élus. La communauté de communes de la Galaure (Drôme) s'est ainsi fortement mobilisée autour d'un bâtiment de 1 300 m², vacant depuis le départ d'une maison de retraite, comme le rappelle Thibaut Lamotte, vice-président chargé de l'économie : « *Nous nous sommes aperçus que lorsqu'on cherche des idées, on en trouve, mais il faut pour cela que quelqu'un nous aide à structurer notre réflexion* ». L'intervention du CRDR a fourni un cadre méthodologique pour solliciter les élus des huit conseils municipaux de la communauté de communes sur une réutilisation possible de cet espace. De cet appel à « idées » ont été retenues trois pistes (accueil de classes de découverte, de personnes handicapées et hôtellerie) : une première étape indispensable avant la réalisation d'une étude de faisabilité qui validera le scénario retenu pour sa capacité à satisfaire des besoins locaux. Dans ce cas, l'avancement du dossier repose uniquement sur la volonté et la disponibilité des élus.

À Saint-Étienne Métropole, l'enjeu de la construction d'activités s'inscrit à part entière dans le projet d'agglomération. « *Après avoir accompagné avec d'autres partenaires la commune de Valfleury pour la création d'un commerce multiservices, nous avons souhaité mettre en place une stratégie plus globale en internalisant une mission d'animation*



L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE

L'économie résidentielle repose sur la consommation locale de biens et de services produits sur place. Elle peut ainsi capter l'ensemble des revenus qui transitent par un territoire, en provenance des habitants comme des personnes présentes ponctuellement (touristes, résidents secondaires, professionnels en déplacement...). Ces revenus comprennent notamment ceux générés par le secteur non marchand (revenus de la fonction publique, prestations sociales, pensions de retraite...) qui, en milieu rural, sont parfois plus importants que ceux issus de la production. Depuis quinze ans, la construction d'offres d'activités considère cette ressource comme un véritable gisement à exploiter au profit de l'emploi et de la vie locale.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-LOUIS CUNG

DIRECTEURS DE LA RÉDACTION
ANNE CARTON
ET PATRICK GRIMAULT

RÉDACTION
GILLES PEISSEL

CRÉDITS PHOTOS
ARDEAR, G. PEISSEL,
MAIRIE DE VALFLEURY

GRAPHISME ET MISE EN PAGE
AD HOC ATELIER DE L'IMAGE

IMPRESSION :
IMPRESSIONS MODERNES
TIRAGE : 3 000 EXEMPLAIRES
DÉPÔT LÉgal : SEPTEMBRE 2011
N° ISSN : 1969-931X

CONTACTS

ANNE CARTON
CRDR
AVENUE DE LA CLAIRETTE
26150 DIE
TÉL. 04 75 22 14 89
FAX 04 75 22 10 11
crdr@caprural.org

PATRICK GRIMAULT
ANIMATION TECHNIQUE RÉGIONALE
DES SITES DE PROXIMITÉ
LYCÉE AGRICOLE DU VALENTIN
26500 BOURG-LÈS-VALENCE
TÉL. 04 75 82 90 49
FAX 04 75 83 02 10
sites.proximite@caprural.org

*L'actualité de la Plate-Forme
est aussi sur www.caprural.org*



territoriale, explique Maurice Bonnard, vice-président chargé de l'économie agricole et de l'agroalimentaire. Notre objectif est d'assurer un développement équilibré du territoire entre les secteurs urbains et périurbains ». L'ouverture d'un poste dédié à la création d'activités en milieu périurbain et le vote d'un fonds spécifique sur cette thématique, destiné aux communes de moins de 2 000 habitants, ont récemment concrétisé ce choix politique. Plusieurs potentiels d'activités, d'ores et déjà repérés, vont bénéficier de ce dispositif, du stade de l'idée jusqu'à la mise en œuvre.

Faciliter le maillage des acteurs

Dans le Vercors, la problématique de la construction d'activités est abordée différemment. Si le déclic provient de l'élaboration du plan pastoral, destiné à soutenir l'activité des alpages avec

l'aide du conseil régional, le processus puise son énergie dans le dialogue entre les acteurs concernés. Souhaitant aller plus loin que la seule amélioration des équipements pastoraux, ces derniers se tournent désormais vers la valorisation touristique de ces espaces agricoles d'altitude. Pour Sandra Bonniau, animatrice de la charte forestière et du plan pastoral à la communauté de communes du massif du Vercors, « il n'y avait pas véritablement de liens entre les secteurs touristique et agricole autour de ces alpages. Aujourd'hui, ces acteurs se sont rapprochés et partagent l'idée de créer l'activité, par exemple avec l'accueil du public, des services touristiques, l'ouverture du paysage... ». Le printemps et l'été 2011 ont été consacrés à des rencontres individuelles avec chaque acteur (collectivités, agriculteurs, bergers, acteurs du tourisme, sociétés de remontées

mécaniques...), afin de faire le point sur les forces et les faiblesses de cette économie alpestre, d'identifier des projets potentiels et de prendre en compte d'éventuels conflits.

Ce patient travail de maillage entre acteurs et de facilitation des échanges, propice à l'émergence de projets, représente aussi une part importante du travail de Stéphanie Alexandre, du CFFPA² de Cibeins, antenne de Belley, qui intervient en appui à la construction d'offres d'activités dans le cadre du programme Leader du CDPRA³ du Pays du Bugy : « Je suis une tierce personne qui facilite le dialogue et qui permet de prendre du recul par rapport à une activité que l'on peut peut-être mettre en place. Je ne fais pas "à la place", je donne aux collectivités les moyens de décider elles-mêmes en les dégageant des aspects administratifs et méthodologiques ». C'est tout le rôle que les Sites de proximité confient à l'acteur pivot qui, avec la constitution du groupe local, est le garant du bon déroulement du processus de construction de l'offre. Afin de produire tous ses effets sur le territoire, et même si elle peut être impulsée par les élus, cette démarche nécessite un encadrement professionnel qui saura l'inscrire dans le long terme.

¹ Voir le guide méthodologique La construction d'offres d'activités des espaces ruraux (disponible sur demande au CRDR).

² CFFPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles.

³ CDPRA : Contrat de développement de Pays de Rhône-Alpes.

LE POINT DE VUE DE MARIE-ANNE LENAIN

DOCTORANTE EN GÉOGRAPHIE À L'UNIVERSITÉ BLAISE-PASCAL DE CLERMONT-FERRAND (CERAMAC/UMR MÉTAFORT)

« Au-delà de ses résultats concrets en matière d'emploi, la construction d'offres d'activités est très intéressante pour ses effets collatéraux sur le territoire. Toute la démarche mise en œuvre pour créer l'offre est précieuse car elle fait se rencontrer les acteurs et les place dans un état d'esprit propice à l'accueil et au soutien d'initiatives parfois originales. Cet apport n'est jamais mesuré. Pourtant, c'est dans les marges de l'économie traditionnelle, avec des activités parfois surprenantes, que les ressources territoriales peuvent être valorisées. Pour profiter de cet effet dynamisant, il faut vraiment que les professionnels du développement se placent comme des animateurs, et pas seulement comme des techniciens gestionnaires de projets. »

LES SITES DE PROXIMITÉ EN BREF

Améliorer la restauration collective

Le Site de proximité Sud Ardèche anime un groupe composé de structures de restauration collective, de parents d'élève, d'acteurs éducatifs, d'agriculteurs, d'élus... Objectif : mieux répondre collectivement aux préoccupations des consommateurs de la restauration collective, notamment en matière d'approvisionnement, et créer ou consolider des emplois !

Contact : Isabelle Le Nuz, 04 75 35 97 97, sp.sudardecche@orange.fr

Un forum de l'emploi à succès

D'année en année, le forum de l'emploi organisé par la Maison des services des Monts du Forez s'impose comme une étape incontournable de l'action locale en faveur de l'emploi et de la création d'activités. Forte de ces 200 offres d'emplois et d'activités, la dernière édition (le 6 mai 2011) a drainé près de 500 personnes et suscité 200 entretiens avec des employeurs. Deux tables rondes ont permis d'aborder des pistes pour l'avenir : les besoins des entreprises en emploi partagé et l'accompagnement professionnel des personnes en contrat aidé.

Contact : David Comméat, 06 84 79 90 57, david.commeat@caprural.org

Depuis que la Plate-Forme a été désignée pour être le Réseau rural Rhône-Alpes, Cap Rural ouvre ses pages à tous les acteurs du développement.

ARDEAR ET CDRA ALPES SUD ISÈRE DONNER ENVIE DE CRÉER DES ACTIVITÉS !

« Dans un contexte où l'on pousse toujours au rendement, ce n'est pas évident de prendre le temps de faire émerger des idées et des projets » souligne Catherine Van Ee-Dulong, de l'ARDEAR¹, qui anime depuis 2009 une démarche d'aide à la création d'activités dans le cadre du CDRA² Alpes Sud Isère. Accompagnement des porteurs de projets, des cédants potentiels et des communes, autant d'actions qui s'inscrivent dans la durée et qui impliquent une présence active, notamment pour maintenir la cohésion des acteurs autour de la détection des potentiels et de la construction d'offres d'activités. Une démarche qui, avec l'aide d'un groupe local, ouvre cependant des pistes vers une réelle créativité dans les scénarios qui en résultent. D'ailleurs, les élus ne s'y sont pas trompés. Ils ont rapidement saisi l'opportunité de cette mission pour solliciter un accompagnement dans l'élaboration de leur projet. Finalement, quatre opérations ont été retenues, parmi lesquelles une épicerie itinérante, un magasin de producteurs et l'utilisation d'une ancienne bergerie d'alpage (voir ci-contre), qui devraient se concrétiser dans les années à venir, lorsque leur faisabilité sera validée par une étude technico-économique. Il ne restera alors plus qu'à boucler le plan de financement éventuel... et à rechercher le porteur de projet qui leur donnera vie !

Tenir compte du projet de vie

Cette expérience d'aide à la création d'activités de l'ARDEAR, acquise lors d'une précédente mission effectuée dans le cadre du programme APPETI³, puis avec l'aide du CRDR pour la construction d'offres, repose sur trois principes : elle concerne tous les domaines d'activité (agriculture, tourisme, commerce...) ; elle intervient dès l'émergence de l'envie ou de l'idée, qu'elle accompagne jusqu'à la phase de réalisation en mobilisant les ressources nécessaires, notamment pour en estimer la faisabilité (chambres consulaires, bureaux d'études...) ; elle repose sur l'ancrage territorial des projets. « Notre objectif est d'impulser les choses en rencontrant les acteurs, de leur donner envie d'aller vers la création d'activité, précise Catherine Van Ee-Dulong. Nous attachons aussi beaucoup d'importance à l'aspect humain en travaillant sur le projet de vie ». L'action auprès des porteurs de projet constitue d'ailleurs un autre volet de sa mission, fait d'apports théoriques, d'échanges et de témoignages sur les parcours suivis par d'anciens créateurs d'activité.

¹ ARDEAR : Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural.

² CDRA : Contrat de développement de Rhône-Alpes.

³ APPETI : Accompagnement à la création d'activités de porteurs de projets et de territoires innovants.

CONTACT
ARDEAR Rhône-Alpes
Catherine Van Ee-Dulong
219 rue du Général de Gaulle
38220 Vizille
Tél. : 04 76 78 87 39
ardear.asi@orange.fr



Projet mené par l'ARDEAR (2009-2011), financé par le CDRA Alpes Sud Isère (PSADER) et le FSE
Territoire du CDRA : 8 communautés de communes, 109 communes, 65 000 habitants

De 2009 à 2010 :

- 175 participants aux actions de sensibilisation et de détection,
- 146 participants aux actions de formation,
- 96 porteurs de projet accompagnés (dont 19 créations ou reprises d'activité et 37 accompagnements en cours),
- 4 projets des collectivités accompagnés.

FAIRE REVIVRE LA BERGERIE

Une bergerie à valoriser, des alpages, des élus motivés pour réfléchir à l'avenir du site... : Entraigues (250 habitants) s'est emparée de ce projet en 2010 avec l'aide de l'ARDEAR. Un groupe local de quelques habitants s'est réuni autour du maire pour porter la réflexion et émettre, avec la population du village, des idées d'activités possibles. Plusieurs scénarios reposant sur des activités agricoles et touristiques ont été établis et doivent désormais être confrontés aux contraintes du site. Celles-ci seront précisées par des études sur le potentiel fourrager et en eau des alpages, réalisées par la Fédération des alpages de l'Isère et un bureau d'études. L'objectif est de valider un scénario fin 2011 et d'évaluer la faisabilité économique en 2012, pour un projet qui pourrait voir le jour en 2014.



GÉRARD LERAS, CONSEILLER SPÉCIAL À LA POLITIQUE FONCIÈRE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AGRICULTURE DU CDRA ALPES SUD ISÈRE

Quelle est l'origine de ce travail pour la création d'activités ?

La création d'activités en milieu rural a été inscrite dans le CDRA afin de répondre aux demandes qui nous parvenaient de candidats à l'installation. Elle répond à un enjeu propre à notre territoire, qui se caractérise par une grande diversité de situations, avec de l'agriculture périurbaine, des exploitations de montagne, des pôles touristiques, etc. Beaucoup de personnes, originaires ou non du pays, ont envie de s'installer avec des activités parfois innovantes ou combinées à une activité agricole traditionnelle. Il nous fallait traiter sérieusement ces demandes.

Comment les élus perçoivent-ils cette action ?

C'est une démarche nouvelle qui a suscité un peu d'étonnement, d'autant plus qu'elle n'est pas assurée par la chambre d'agriculture ou les autres organismes traditionnels. Mais les élus qui s'intéressent à ces questions sont heureux de voir les résultats, et la transversalité que nous essayons de mettre en place entre les différents organismes impliqués dans l'installation et l'innovation rencontre un écho très favorable. Je crois que l'opposition entre une agriculture conventionnelle de filières et des installations à caractère nouveau est en train de s'estomper.